

panorapresse.ouest-france.fr

Les futurs profs de collège et lycée en musique ne pourront plus se former à Rouen

3-4 minutes



En assemblée générale, les étudiants en musicologie se sont réunis pour protester contre la suppression de la filière qui forme les enseignants en musique au collège et lycée. | photo Paris Normandie

Étudiants et enseignants de la filière musicologie à l'université de Rouen s'inquiètent face à la suppression annoncée du seul master normand qui permet de devenir professeur en collège ou lycée.

La mauvaise nouvelle est tombée début décembre et concerne la rentrée prochaine. « C'était le 4 décembre dernier lors d'une réunion de direction. On nous a annoncé que le master d'enseignement (M2E) de la musique au collège et lycée n'était pas reconduit », explique Joann Elart, enseignant-chercheur et co-directeur du département de musicologie à l'université de Rouen.

Pour rappel, la musique est une discipline qui est enseignée dans toutes les classes au collège, et qui devient optionnelle au lycée. « Chaque année, entre 5 et 10 étudiants réussissent le CAPES de musique ici. Il y a un très bon taux de réussite, ça marche très bien », souligne Joann Elart. Cette filière dont le taux de réussite est de 60 % à [Rouen](#), soit plus que la moyenne nationale, est la seule de ce type pour toute la [Normandie](#).

« Nous n'avons pas été prévenus »

Huit étudiants souhaitent poursuivre leurs études en M2E l'année prochaine (sans compter les candidats libres). Si la suppression est effective, il ne leur restera qu'à se tourner vers les autres académies qui ont une capacité d'absorption tout aussi limitée (entre 7 et 15 places). Les plus proches sont [Paris](#), [Angers](#) (privé), [Tours](#).

« Cette décision a été votée au dernier conseil d'administration le 30 janvier sans qu'on ait été prévenus. Nous avons rendez-vous avec la présidence le 16 mars prochain, mais la décision a l'air d'être actée », déplore l'enseignant.

Une pétition à plus de 1000 signatures

De leur côté, les étudiants se sont mobilisés et une assemblée générale s'est tenue mardi 3 mars 2026. Nils, major de promotion qui veut être compositeur, et Chloé, qui souhaite travailler dans la culture, appellent « à manifester jeudi 5 mars, jour où a lieu un conseil de gestion à la faculté. Nous allons tenter de négocier avec la présidence. Nous avons lancé une pétition qui a recueilli plus de 1000 signatures. »

Anthony, « guitariste, bassiste » à [Rouen](#) a toujours voulu être prof de musique. Il se sent piégé. « Je ne sais pas ce que je vais faire, je suis en L1, j'ai fait tout le cursus à [Rouen](#) mais je ne pourrai pas le terminer. »

Grave déficit à l'université

La faculté de musicologie à [Rouen](#) compte 279 étudiants en tout. Elle organise aussi tous les oraux du CAPES de musique pour les candidats de l'hexagone. « Cette décision va la dévaloriser », craint Nils.

L'annonce de suppression intervient dans un contexte de grave déficit à l'université. Ce qui avait amené le président de l'université Rouen-Normandie Franck Le Derf à annoncer dans Paris Normandie début décembre que « pour la rentrée de septembre, il y a des formations à faible effectif que nous n'allons pas ouvrir ».

Contactée, la présidence de l'université n'a pas donné suite à notre demande.

Pétition sur change.org : <https://c.org/dGzPWvRskV>